

PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

Des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie

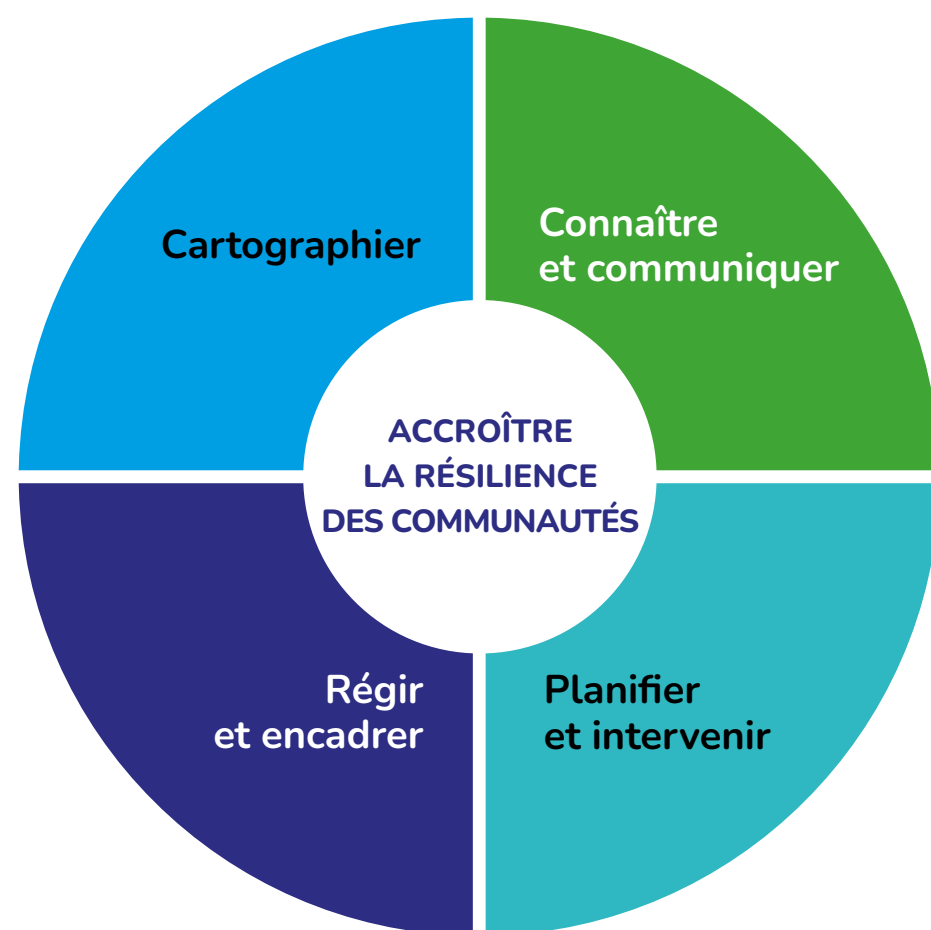
Version actualisée
Mesures 2020-2028
Investissement de 482 M\$

Principes à respecter

Prévention, précaution, santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, protection de l'environnement et prise en compte des particularités territoriales

Depuis 2020, le gouvernement du Québec déploie les mesures du [Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie](#) pour faire face, de concert avec ses partenaires municipaux, scientifiques et de la société civile, aux défis majeurs liés aux inondations qui touchent de nombreuses communautés.

4 AXES 26 MESURES



Résilience face aux inondations : des avancées concrètes pour les communautés

- **Vers une meilleure gestion des risques**
De nouveaux cadres d'intervention sont en voie d'être adoptés pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'activité humaine et les milieux naturels.
- **Connaissance accrue des inondations**
Des efforts considérables ont été déployés pour documenter les aléas liés aux inondations et actualiser la cartographie des zones inondables.
- **Implantation des bureaux de projets – Inondations**
Ces équipes régionales collaborent notamment avec les municipalités pour développer des stratégies d'adaptation sur mesure.
- **Connaissance des zones à risque**
L'application d'une méthode particulière d'évaluation des risques liés aux inondations permet de mieux définir les mesures de prévention.
- **Soutien financier destiné à des projets de prévention et d'adaptation**
Le [Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations \(PRAFI\)](#), avec une enveloppe de 345 M\$ jusqu'en mars 2026, finance des projets innovants de prévention et d'adaptation aux inondations.

Un engagement renouvelé

Le [Plan de protection du territoire face aux inondations](#) est prolongé pour trois ans afin de consolider les avancées et d'intégrer de nouvelles préoccupations.

Toujours en action pour faire face aux défis climatiques croissants

- Renforcer la sensibilisation et la formation des acteurs locaux et de la population.
- Améliorer les outils de gestion des risques.
- Faciliter une coordination locale des efforts pour une meilleure planification et une adaptation durable.
- Créer un groupe de travail en matière d'inondations pluviales afin d'examiner cette problématique et de formuler des recommandations pour agir.

PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

Des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie

Version actualisée
Mesures 2020-2028
Investissement de 482 M\$

Cartographier

Cartographier les zones inondables de manière cohérente à l'échelle des bassins versants

1. Adopter une méthodologie standardisée et cohérente de la cartographie des aléas d'inondation
2. Faire évoluer la méthodologie en fonction des nouvelles connaissances
3. Cartographier les aléas d'inondation
4. Réaliser une délimitation des secteurs inondés au-delà de la cartographie établie

Régir et encadrer

Assurer une application uniforme et rigoureuse des règles d'aménagement en zones inondables

5. Adopter un nouveau cadre normatif avec une approche de gestion des risques et d'impacts sur l'environnement
6. Apporter les modifications législatives et réglementaires nécessaires à une mise en œuvre rapide du nouveau cadre normatif
7. Faire évoluer le cadre normatif pour tenir compte de l'ensemble des enjeux et des nouvelles connaissances
8. Établir des règles sur la gouvernance et la responsabilité des ouvrages de protection

Planifier et intervenir

Planifier à l'échelle des bassins versants les actions en aménagement du territoire relatives aux inondations et à la mobilité des cours d'eau

9. Poursuivre les travaux des bureaux de projets pour la planification de l'aménagement en zones inondables
- 9.A Examiner la problématique et formuler des recommandations en matière d'inondations pluviales

Soutenir la mise en place de mesures de résilience et d'adaptation face aux inondations

10. Soutenir la réalisation d'aménagements résilients
11. Soutenir la mise en place de mesures visant la résilience des communautés et la relocalisation de bâtiments

Connaître et communiquer

Améliorer la prévisibilité des inondations

12. Accroître le réseau gouvernemental de surveillance des cours d'eau ainsi que de prévision et de suivi de l'étendue des crues (mesure complétée)
13. Acquérir et rendre disponibles les données géospatiales nécessaires à la cartographie des zones inondables

Soutenir la planification

14. Améliorer la précision des connaissances hydrographiques et altimétriques
15. Documenter la vulnérabilité du cadre bâti
16. Recenser et localiser les ouvrages de protection contre les inondations présents sur le territoire (mesure complétée)
17. Rendre disponibles les données concernant l'évolution des cours d'eau
18. Développer les connaissances sur l'espace de liberté des cours d'eau (mesure complétée)

Acquérir des connaissances sur les meilleures pratiques

19. Poursuivre et augmenter les collaborations avec les instituts de recherche et faire une veille de l'évolution des connaissances et des meilleures pratiques sur la scène nationale et internationale (mesure complétée)

Favoriser le développement et le maintien de l'expertise relative aux inondations

20. Poursuivre et bonifier la formation et la sensibilisation à l'intention des employés municipaux et des autres corps professionnels en lien avec l'application du nouveau cadre normatif

Améliorer l'accessibilité à l'information aux différents publics

21. Évaluer les processus de communication à mettre en place afin d'améliorer le partage des informations liées à l'exploitation des ouvrages de retenue et de protection avec les parties prenantes (mesure complétée)
22. Mettre en réseau les informations disponibles et les rendre accessibles aux différents acteurs et au grand public

Mieux diffuser l'information sur les risques liés aux inondations

23. Évaluer les processus de communication à mettre en place afin d'améliorer le partage des informations liées à l'exploitation des ouvrages de retenue et de protection avec les parties prenantes (mesure complétée)
24. Soutenir la gestion des risques liés aux inondations par la réalisation de retours d'expérience
25. Soutenir la gestion des risques liés aux inondations par la diffusion d'informations et d'outils